

COMITE REGIONAL de NATATION du LANGUEDOC-ROUSSILLON

Espace République – 20, rue de la République - 34000 MONTPELLIER

☎ : 04.67.22.68.09 et 11 - ☎ : 04.67.22.68.12 - E mail : FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr

Site : <http://www.natation-languedoc-roussillon.com>

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL DE NATATION A CANET-EN-ROUSSILLON LE 04 NOVEMBRE 2006

CLUBS REPRESENTES :

<u>AUDE</u>	<u>Nbre de voix</u>	<u>GARD</u>	<u>Nbre de Voix</u>
CN Castelnaudary	4	CNC Alès	8
CN Carcassonne	4	NC Nîmes	17
CN Montréal	2	SO Bagnols	2
CN Quillan	3	AN St Gilles	8
CN Limoux	8	AS Villeneuve	3
AC Trèbes	3	AS Salindres	3
Port la Nouvelle Nouvelle Vague	1	BAC Beaucaire	3
Total des voix	25	Total des voix	44

<u>HERAULT</u>	<u>Nbre de voix</u>	<u>PYRENEES ORIENT.</u>	<u>Nbre de voix</u>
ASPTT Montpellier	6	Canet 66 Natation	11
Montpellier MANUC	7	CN St Estève	5
Montpellier La Paillade	5	CN St Cyprien	5
DFC Sète	4	AS St Cyprien	3
DC Sète	4	Perpignan Pron	5
CA Pézenas	4	Perpignan Natation	3
CN Béziers	8	CN Font Romeu	3
Clermont l'Hérault	3	CINA	2
Total des voix	41	Total des voix	37

Total des voix représentées = 147 sur 212 voix et 30 clubs représentés sur 54

Membres du Comité Directeur présents :

Mesdames Françoise JARROUSSE - Nathalie MIALANES - Ludivine CRUBELLIER Anne-Marie AGEL

Messieurs Yves JARROUSSE - Gérard VERNEREY - Richard LAGRAVE - Christian BAUER - Christian RICOME - Jean-Paul BRUNETON - Jacky VAYEUR - Jean-Marie APPENZELLER - Michel PRECLOUX - Roger AZAM - Roland PFISZTER - Marc CRUBELLIER - Henri GASTOU

Membres excusés :

Mesdames Karine LAFONT - Anne SARRUS (astreinte) - Valérie LAUNE

Messieurs Mohamed MELLOUK - Rober GIL (astreinte) - José GINE - Gérard NURIT (Commission Fédéral Informatique à Montpellier)

Personnalités présentes :

Madame Arlette FRANCO - Député-maire de Canet-en-Roussillon

Monsieur Dominique BAHON - Secrétaire Général de la FFN

Personnalité excusée :

Monsieur le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports,

Monsieur le Président du Conseil Régional.

Assistent aux travaux de l'Assemblée Générale :

Monsieur Dominique TRAIN – Président du Comité du Gard

Messieurs Thierry JAMET (CTS Coordonnateur), Joseph BRITTO (CTS Water Polo), Madame Anne RIFF (CTS Pôle Espoir à Font Romeu), Richard MARTINEZ (CTS Pôle France à Font Romeu)

Le quorum étant atteint **147 voix sur 212**, l'Assemblée peut délibérer et aborder l'ordre du jour établi par le secrétariat le 16/10/06

- 1.- Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2005 à Port la Nouvelle, des P.V. des Comités Directeurs et des Commissions depuis l'AG 2005 à ce jour.
- 2.- Mot d'ouverture du Président
- 3.- Approbation des Rapports :
 - Moral et d'activité (par le Secrétaire Général Richard LAGRAVE),
 - Commission Natation Course (par Christian BAUER),
 - Commission Water Polo (par Jean-Marie APPENZELLER),
 - Commission Natation Synchronisée (par Jean-Pierre CHAFES),
 - Commission Natation Estivale (par Marc CRUBELLIER),
 - Commission Natation en Eau Libre (par Jacques TUSET),
 - Commission des Maîtres (par Valérie LAUNE),
 - Commission de Formation (par Anne-Marie AGEL),
 - Commission Accès au Haut Niveau (par Michel PRECLOUX),
 - Commission des Officiels (par Nathalie MIALANES),
 - Commission Organisation (par Roland PFISZTER)
 - Commission Informatique (par Richard LAGRAVE)
- 4.- Examen et Approbation des Comptes et du Bilan Financier de l'exercice 2005/2006.
- 5.- Approbation du Budget Prévisionnel 2006/2007 et des tarifs régionaux pour la saison 2006/2007.
- 6.- Approbation des Calendriers Sportifs et des Règlements Régionaux de Natation Sportive, Natation Synchronisée et Water-Polo de la saison 2006/2007
- 7.- Examen des vœux
- 8.- Intervention des personnalités présentes.
- 9.- Désignation de la date et du lieu de la prochaine Assemblée Générale
- 10.- Remise des Récompenses Fédérales, Régionales et exceptionnelles.

Les différents rapports transmis aux clubs dans les délais requis par l'organisation d'une A.G. ne seront pas lus, mais commentés et discutés.

Il est 9 heures 30, l'Assemblée Générale de la saison 2005/2006, est ouverte. Elle est présidée par Monsieur Jacky VAYEUR, Président du Comité Régional, assisté de Monsieur Richard LAGRAVE, Secrétaire Général.

Madame le Député Maire,

Mon cher Dominique,

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs.

Le Président et les membres du Comité Régional vous remercient de votre présence à notre Assemblée Générale Annuelle de la saison 2005/2006.

Ils remercient également, le Conseil Régional et la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports excusés, pour les aides, qu'ils nous ont apporté.

Enfin, un grand Merci à la Ville de Canet en Roussillon, et à son Député-Maire, à la Présidente de CANET 66 NATATION et à toute son équipe pour leur soutien, tant dans le domaine des organisations des compétitions que dans celui de notre Assemblée Générale.

Je tiens à :

- ▶ Présenter toute ma gratitude à Madame Dominique CAMUS, Présidente de Canet 66 Natation, qui a eu l'aimante gentillesse et courtoisie de me tenir informé des démarches du transfert de « Philippe LUCAS, Laure MANAUDOU, Esther BARON, Magali ROUSSEAU ainsi que des nageuses européennes E. BERGLUND, C. POTEK, L. OERNSTEDT et Th. ALSHAMMAR.. ».
- ▶ Signaler que c'est avec grand plaisir que nous souhaitons bienvenue au « Staff Philippe LUCAS » et le remercions d'avoir choisi la Région Languedoc-Roussillon et plus particu-

lièrement Canet en Roussillon comme lieu d'entraînement et nouveau club. Ce choix ne peut être que bénéfique pour notre comité.

- ▶ Féliciter les acteurs et compétiteurs régionaux pour les brillants résultats sportifs concluant la saison sportive 2005-2006.
- ▶ Souhaiter tous nos vœux de réussite aux souriantes et brillantes nageuses de nos clubs régionaux ainsi qu'à leurs entraîneurs. Que cette opportunité puisse déclencher un renouveau, susciter de nouveaux talents, provoquer la progression des clubs et de leurs licenciés et catalyser la réussite de nos « espoirs régionaux. »

1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25/11/05 ET DES PROCES VERBAUX DES COMITES DIRECTEURS DU 26/11/05 A CE JOUR

Pas d'observation - Adoptés à l'unanimité des présents.

2 - MOT D'OUVERTURE DU PRESIDENT :

Mercredi dernier, était le jour de la Toussaint, jeudi celui des défunts.

Ouvrons cette assemblée générale en ayant une pensée affectueuse pour tous ceux qui, cette année, nous ont quittés.

Au regard de ce qui se passe dans le monde actuel, dans notre pays, dans notre région, dans nos villes et villages, il est bon de préciser que nos actions et celles des bénévoles, dirigeants, entraîneurs de nos clubs sont menées dans un but bien précis, celui d'allier « Sport, Social, Culture et Education ». L'Animation est la base de tous les clubs sportifs.

Animer, Entraîner :

C'est donner du dynamisme à un groupe, créer et entretenir des relations, rendre vivant, pousser à agir, réaliser des projets.

C'est occuper et former la jeunesse, lui enseigner la vie, la contrainte, la tolérance, l'acceptation, lui donner les clés de la réussite.

C'est, pour la masse des pratiquants, la possibilité de réaliser un rêve par personnes interposées, l'illusion de devenir champion.

Le passage de la masse à l'élite, est un cap, comme le cap HORN difficile à passer. Marées, courants, vents et tempêtes, se liguent pour contrarier les navigateurs, dérouter les voiliers, à l'image de nos clubs et licenciés de haut niveau, d'élite. Force et courage, puissance et détermination, fougue et persuasion, répétition des gestes et des routes, l'abnégation, les calculs... feront vaincre et virer calmement vers les îles du Pacifique ou les terres de l'Atlantique Sud...

Dans le milieu de la Natation c'est : Nager, nager et encore nager, nager sereinement, dans de bonnes conditions, oser et croire en la réussite. C'est aujourd'hui une réalité, le cap est passé et je souhaite pleinement que l'avenir confirme les résultats.

Merci à nos champions (voir palmarès 2005/2006) et à leurs entraîneurs, sans oublier que les clubs, les départements, les Régions, La fédération, sont aussi à la base de cet événement.

L'élite internationale, le vrai haut niveau, peut être représentée par un chiffre, 0.01 % des licenciés de la F.F.N., chiffre représentant les nageurs et nageuses, qui ont réussi l'exploit, afin que « Les médias parlent et continuent à parler de NATATION ».

Les nageurs et nageuses concernées par l'élite nationale représentent environ 0.05 % du nombre des licenciés au niveau national.

Tous les autres nageurs inscrits sur les listes ministérielles sont des compétiteurs ou compétitrices, qui symbolisent un haut niveau régional relatif à leur série, nommé Accès au Haut niveau. C'est élite régionale.

Quant aux collectifs internationaux, ils sont de l'ordre de 0.008 %.

Il est facile à partir de ces chiffres de situer notre comité.

« Prouver que j'ai raison serait accorder que je ne puis avoir tort - BEAUMARCHAIS »

Posons-nous quelques questions sur le fond et la forme, ce que fait la Fédération, ce que fait le Comité Régional, le Comité Départemental, ce que font les clubs, de la masse à l'accès au haut niveau, en passant par la licence, la formation, la communication et l'information... Selon les personnes, les explications seront différentes, très différentes, juste pour les uns, injustes pour les autres, applicables pour les uns, repoussés par les autres.

Est-ce cela se fédérer ?

« La discorde est le plus grand mal du genre humain, et la tolérance en est le seul remède – VOLTAIRE »

Il convient aussi de signaler que :

- Lorsque nous organisons réunions et débats à l'attention des élus, des dirigeants, des entraîneurs des clubs, ceux-ci ne semblent pas intéressés.
- Lorsqu'un projet ou toute autre idée germe, il est accepté par les uns, refusé par les autres,
- Lorsque nous demandons réponse à questions posées, nous restons souvent dans l'attente.
-

Est-ce cela se mutualiser ?

« Il faut une infinie patience pour attendre toujours ce qui n'arrive pas - Pierre DAC »

Pour toutes les questions posées, les réponses sont dans le challenge, engagé depuis 2004, celui de mettre en œuvre la politique fédérale régionalisée, son orientation, ses enjeux, ses 4 dynamiques (Performance, Service, Formation, Cohésion).

- Former les jeunes et transmettre l'éthique sportive,
- Répondre à la demande sociale et être le partenaire reconnu des collectivités locales et territoriales (actions engagées l'an dernier),
- Accompagner les jeunes dans leurs études, dans leurs projets, (SSHN, clubs),
- Parfaire ce parcours en proposant des études appropriées, en regroupant une partie de l'élite sur des Pôles ou clubs labellisés Pôle. (la gestion des pôles et la filière fédérale)
- Améliorer par la qualité nos résultats sportifs.
- Organiser des pratiques et développement régional par la mise en application de : 4 types de programmes_

Des programmes de formation et d'éducation des jeunes.

Des programmes initiés par les régions et les départements visant à promouvoir l'activité auprès de tous les pratiquants tout en les rendant acteurs.

Des programmes de développement de pratiques sportives par une progression de la valeur des compétitions tant individuelles que collectives.

Des programmes de valeur nationale sélectifs et préparatoires à la confrontation nationale, rassemblant l'élite régionale des athlètes et des clubs afin de rechercher l'optimisation de la performance.

-

Sont des orientations de la dynamique de performance

Voir résultats des compétiteurs - commission sportive des disciplines.

- Le centre de ressources fédéral, (aider, accompagner)
- Le site fédéral et le site régional,
- La communication de l'information par internet,
- Le Bulletin d'information,
- L'application à venir de la Convention Collective Nationale des Métiers du Sport amènera inmanquablement les comités, les clubs à se tourner vers le Centre de Ressources Fédéral.
- Une formation interne sur cette convention et la LOFL a eu lieu en avril.
-

Sont des orientations de la dynamique de service

Regarder, écouter, voir, ce qui est fait et pourrait être fait, en tirer des enseignements.

- Former les entraîneurs, l'encadrement, les dirigeants, les Officiels, les bénévoles.
- Structurer la formation et l'activité (rénovation de la filière fédérale, reconnaissance des diplômes de nos personnes participant à l'encadrement, la filière de formation de nos entraîneurs, la filière fédérale et les brevets fédéraux, et la rénovation des diplômes d'Etat, ce que nous devons influencer puis maîtriser dans le cadre de la filière étatique, les Brevets Professionnels, le BNSSA)
- Gérer avec l'E.R.F.A.N. et le C.R.E.P.S. la session annuelle du B.E.E.S.A.N.
- Former nos formateurs de l'Equipe Technique Régionale.
- Appliquer la réforme de l'Ecole Nationale Française dans les contenus, les approches, la formation, les diplômes en accord avec le Conseil Inter-fédéral.
- Piloter deux formations de mise à niveau des M.N.S. (C.A.E.P.M.N.S.).
-

Sont des orientations de la dynamique de formation

Voir les rapports de la commission de formation et de l'E.R.F.A.N.

- Mutualiser nos moyens
- Respecter la loi, les statuts et les règlements
- Promouvoir « le club autrement »,
- Informatiser les clubs (logiciel MyFFN, Extranat)
- S'affilier et licencier
-

Sont des orientations de la dynamique de cohésion

Dans ce domaine, il y a un énorme travail à faire en commun.

Une solution existe, c'est celle de faire un constat. De parler librement sans contraintes, calmement, posément, en étudiant le pour et contre, tout en restant dans le chemin d'une politique fédérale, idéale pour tous, sans défendre son club, ses intérêts. Il n'y a pas de petits ou de grands clubs, il n'y a que des clubs, qui pratiquent une ou plusieurs disciplines de la natation comme mentionné dans l'article 2 des statuts.

AGIR, il nous faut agir. Continuer à être en action, exercer une influence commune, se comporter et se conduire en adulte, animer, passionner, produire et réaliser.

Tout est mis en oeuvre à ce jour, pour finaliser ce plan fédéral régionalisé, ses modifications et améliorations à venir sur notre région Languedoc-Roussillon pour faire progresser toutes les disciplines de la Natation (de la performance au loisir).

Aujourd'hui, après plusieurs études, il apparaît impossible sans l'aide de tous les clubs, de réussir à mettre en place l'instauration éventuelle d'un tarif réduit pour les pratiques « activités d'éveil, découvertes aquatiques, activités récréatives, aquaforme, remise en forme et loisirs aquatiques ».

Demain, après un audit concernant nos points faibles, la lumière se fera, de multiples idées jailliront, des solutions permettront de gérer tous ces problèmes de licence, développement, communication, partenariat, équipements, solidarité

Ce serait l'aboutissement de la politique commune fédérale, régionalisée et départementalisée et de ses dynamiques (la performance, le service, la formation, la cohésion).

« Il faut connaître les limites du possible. pas pour s'arrêter mais pour continuer l'impossible dans de meilleures conditions - R. GARY »

Prise par ses obligations professionnelles Madame le Député-Maire de Canet en Roussillon, Madame Arlette FRANCO souhaite intervenir.

Dans son intervention, Madame le Député-Maire exprime :

- son plaisir et sa joie de retrouver "quelques anciens"
- son bonheur de revivre une période passionnée et enrichissante et communautaire avec force et talent cette passion aux représentants des Clubs du Languedoc-Roussillon en leur demandant de poursuivre leurs efforts pour obtenir :

- un véritable statut de l'élue bénévole eu égard aux responsabilités qui sont les siennes à l'heure actuelle
- la gratuité des lignes d'eau de la part des collectivités locales, notamment lorsqu'elles donnent au privé la gestion de leur équipement
- un statut pour l'athlète de haut niveau

Fin de son intervention – applaudissements

Trois interventions précèdent le rapport d'introduction du Président Régional, à savoir :

a) Docteur Yves JARROUSSE :

"Les villes qui donnent en gestion privée, donc lucrative, n'en facilitent pas l'utilisation publique. Cette gestion s'opère au détriment des clubs et de leur animation"

Un regret maint fois exprimé ; Pourquoi les réalisateurs de projets nautiques ne demandent-ils pas conseils aux utilisateurs ?

b) Gérard PORTES :

Mise au point sur l'organisation d'une compétition de caractère national à Nîmes dans le cadre de l'inauguration du futur complexe nautique.

Monsieur PORTES tient à préciser que la Direction du NC Nîmois ne s'est jamais opposée à cette organisation, que les propos rapportés sont erronés.

Réponse du Président :

"Et cependant, c'est bien suite à communications téléphoniques que j'ai été informé de cette prise de position".

c) Docteur Yves JARROUSSE :

Le MANUC a sollicité l'organisation des championnats de France Eté 2008.

Réponse négative de la FFN, mais pas de concertation, pas d'examen du projet, Comment sont choisies les villes organisatrices ?

Réponse de Monsieur Dominique BAHON :

a) Sur la conception et l'utilisation des piscines : La FFN met à votre disposition les services et les compétences d'un architecte dans le cadre de la Commission Equipements

b) Si dans le cadre de l'inauguration de son complexe sportif, l'Agglomération de Nîmes souhaite organiser une compétition de caractère national, une convention sera nécessaire. Attendre la réunion F.F.N./C.O.F. entre élus nîmois et fédéraux(FFN, Comité Régional et Département, Club)

c) La Commission d'Organisation Fédérale (C.O.F.) a établi un cahier des charges pour ces organisations.

En fonction des dossiers reçus, elle propose au Comité Directeur de la FFN la liste des villes organisatrices et c'est le Comité Directeur qui décide de proposer à l'Assemblée Générale Fédérale suivante les villes organisatrices.

Avant d'aborder l'examen des divers rapports, intervention du Président :

Merci beaucoup, Madame le Député-Maire de votre engagement pour défendre le Sport et notamment la Natation et du soutien que vous nous apporté.

3. - APPROBATION des RAPPORTS

3.1. Rapport Moral et d'Activité (Richard LAGRAVE) :

Page 2 : Monsieur Jacques TROUQUET trouve choquant d'écrire que les Cadres Techniques, je cite " ne jouent pas ou ne suivent pas les orientations régionales"

Réponse de l'auteur : "Il ne s'agit pas des Cadres Techniques d'Etat (CTS) mais des Cadres Techniques des clubs"

Rapport adopté à l'unanimité des présents moins 3 voix (Perpignan Natation)

3.2. Commission Natation Course (Christian BAUER)

de Loïc GARRIDO (AS St Cyprien)

Avec 4 nageurs, il est permis de participer aux interclubs minimes, mais les résultats ne sont pas pris en compte dans la Coupe du Futur, car il faut participer avec une équipe complète (6 nageurs), peu encourageant.

Réponse : observation annuellement relevée dans les Comités Régionaux, mais sans effet, car cette décision intègre un plan fédéral arrivant à échéance fin 2008.

Rapport adopté à l'unanimité des présents.

3.3. Commission Régionale de Water Polo (Joseph BRITTO)

Rapport commenté par Joseph BRITTO

Pas d'observation

Adopté à l'unanimité des présents

3.4. Commission Natation Synchronisée (Jean-Pierre CHAFES)

Trois points important :

- Le dynamisme réel de notre région
- Un pôle Espoir sur notre région, suite à la présentation de deux très bons dossiers des clubs de CN Saint Cyprien et du DC Sétois.
- Des résultats de grande qualité (Qualification France de Justine FASSONI)

Adopté à l'unanimité des présents

3.5. Commission Natation Estivale (Marc CRUBELLIER)

Trop de bassins d'été se retrouvent sans animation sportive (+ de 40 bassins en Languedoc-Roussillon) et cependant la natation estivale joue un rôle social indéniable et indispensable. Quelles sont les causes de cette désaffection ?

Rapport adopté à l'unanimité des présents.

3.6. Commission Natation Eau Libre (Jacques TUSET)

Le Président signale :

- L'organisation d'une étape de la Coupe d'Europe à SETE, après la brillante organisation des Championnats de France 5 Km du 19/09/06 à SETE
- Une participation plus active des clubs d'été et d'hiver à l'image des traversées qui se déroulaient en Languedoc-Roussillon, il y a quelques années.

Rapport adopté à l'unanimité des présents.

3.7. Commission Formation (Anne-Marie AGEL)

Un commentaire : les esprits ont évolué dans le bon sens. Certes rien n'est facile, mais il faut poursuivre dans cette voie et resserrer nos efforts.

Approbation sans réserve de Lionel BARNADES qui confirme le bien-fondé de ces orientations à condition d'échanger, d'accélérer, d'agir.

Questions posées par Monsieur TROUQUET :

1 - A quel moment sera-t-il discuté le dossier ERFAN ?

2 - Comment fonctionne l'E.T.R. (Equipe Technique Régionale) ?

Réponses de Anne-Marie AGEL et de Jacky VAYEUR :

sur le 1 : l'ERFAN n'est pas une commission mais un outil de travail

sur le 2 : Explications du CTS Thierry JAMET sur le fonctionnement de l'E.T.R. et sa composition, cadres BE2 en grande majorité et vacations pour ceux qui interviennent dans le cadre de nos formations

Montant des vacations attribuées par la DRJS pour la Natation, le Water-Polo, la Natation Synchronisée et l'Eau libre : 1.800 €, pour le Pôle France : 2.000 €, pour le Pôle Espoir : 3.000 €.

Rapport adopté à l'unanimité des présents.

3.8. Commission des Maîtres :

Pas de procès verbal.

Activités résumées par le Président soulignant au passage la bonne organisation des Championnats de France des Maîtres à CANET.

André ROUX demande l'octroi d'une aide financière pour les qualifiés aux Championnats d'Europe.

Réponse du Président :

La participation de la catégorie concernée aux Championnats D'Europe ou du Monde reste une démarche individuelle. Une aide ne peut-être à ce jour, envisagée. Etudier sa possibilité en fonction du nombre d'athlètes y participant, aucune aide antérieurement donnée à ceux qui ont déjà effectué ce style de déplacement

Réponse d'Yves JARROUSSE : si le Comité doit soutenir des sportifs qualifiés pour des épreuves de plus haut niveau, se sont d'abord et en priorité "les jeunes", car les Maîtres sont des adultes qui, par définition, ont des moyens que les jeunes n'ont pas.

Rapport adopté à l'unanimité des présents.

3.9. Commission des Officiels (Nathalie MIALANES)

Regrette que certains Comités n'aient pas adressé leur rapport en temps utile, d'où la difficulté de présenter un rapport complet.

Rapport adopté à l'unanimité des présents.

3.10. Commission Equipements (Roland PFISZTER)

Pas d'observation, se tient toujours à la disposition du comité pour épauler Albane BOSC dans ces démarches.

Rapport adopté à l'unanimité des présents.

3.11. Commission Informatique (Richard LAGRAVE)

Rapport adopté à l'unanimité des présents.

3.12. Commission Médicale (Docteur Yves JARROUSSE)

Le Docteur JARROUSSE informe l'assistance de la décision fédérale de prendre en charge les frais médicaux concernant le suivi des athlètes inscrits sur les listes officielles et des Pôles.

Il souligne également les dangers du dopage et rappelle qu'il se tient à la disposition des clubs pour animer toute réunion prévue pour la lutte anti-dopage.

Rapport adopté à l'unanimité des présents.

4. - EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ET DU BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2005/2006

Documents présentés et commentés par Monsieur Marcel BRITTO, Commissaire aux Comptes :

Résultats de l'exercice 2005/2006, clos le 30/09/06 = 361.741 € d'actif circulant et immobilisés

Evolution des capitaux propres, 321.562 € dont 71.744 €, excédent 2006, contre 249.819 € en 2005

Evolution négative des disponibilités de 251.419 € en 2006, contre 264.577 € en 2005, soit 5.23 % en moins

En conclusion les lignes budgétaires de ces documents (investissements, fonctionnement, frais de personnel) traduisent l'intense activité de votre Comité, laquelle n'est pas étrangère aux résultats sportifs que vous connaissez.

Bref, vos charges à payer sont en diminution ; votre situation financière est excellente, signe d'une très bonne gestion dont votre Président, votre Trésorier Général et les membres du Comité Directeur sont les auteurs.

Vous pouvez approuver les comptes présentés.

- En annexe le rapport des Contrôleurs aux Comptes.

Questions posées :

par Monsieur André ROUX :

Question sur sommes de :

- | | |
|--|------------|
| - engagements natation sportive | = 13.117 € |
| - engagements water polo | = 18.140 € |
| - fonctionnement administratif et sportif, secrétariat | = 11.821 € |
| commission natation sportive | = 793 € |
| - investissements sportifs | |
| natation sportive | = 28.994 € |
| water polo | = 25.789 € |

très peu de différence ce qui m'amène à proposer une répartition par licence

par Monsieur Loïc GARRIDO :

- définir une politique générale financière (ne pas toujours mettre à contribution les clubs)

par Monsieur Jacques TROUQUET :

- Pourquoi imposer une charge de 82 € aux clubs pour ce que vous appelez "Bulletin régional", c'est un excès de pouvoir !
- Frais de réunion du secrétariat : qui participe à ces réunions dont le montant s'élève à 11.821 € ?
- Bulletin régional 566 - page 15 "Commission Emploi"
Monsieur TROUQUET conteste le bien-fondé de la proposition "Commission Emploi" et la décision prise par le Comité Directeur du 14/10/06 de classer Mme BOSC au niveau 6 de la CCNS. En clair un salaire trop élevé.

Réponses :

Sur les questions posées par Monsieur ROUX :

- Les engagements Water-Polo certes onéreux pour les clubs, concernent la zone régionale et méditerranéenne, alors que les engagements natation concernent uniquement la région.
- En investissements sportifs, si les coûts des sélections natation course et water polo zone et région sont à peu près identiques, cela est dû au lieu des villes organisatrices, et à la composition des sélections ou des équipes. Par conséquent, proposer une répartition des recettes par licencié pratiquant telle ou telle discipline, reviendrait à condamner des disciplines mineures en terme de licenciés, mais majeures en terme porteur de qualité et de vitrine régionale ou fédérale.
- La question sur les sommes des réunions citées et des autres (voir chapitre commissions) a été posée à l'inspecteur, lors du Contrôle URSSAF du mardi

17/10/2006 au siège du comité. Réponse du contrôleur : sommes justifiées par les actions engagées pour gérer le fonctionnement de votre comité.

- En ce qui concerne les réunions de la commission sportive, car organisée le jour d'autres réunions (deux fois) et moins de personnes défrayées.

Sur la question posée par Monsieur GARRIDO :

- La politique générale financière est définie par l'orientation des pratiques de notre comité et les actions menées et à mener.
- Les tarifs bloqués de 2000 à 2006, ont très modérément augmenté. *(Les prix engagements ont subi une hausse inférieure à 3% par an et l'augmentation de la part régionale de la licence est moyennée à 1.3% par an. Sans aucune autre majoration, (pour les officiels, pour les forfaits, pour les ...), c'est effectivement « Ne pas toujours mettre à contribution les clubs ». Ces tarifs sont en deçà de la moyenne nationale pratiquée.*

Sur les questions posées par Monsieur TROUQUET :

- Monsieur LAGRAVE rappelle que le Comité Régional est dans l'obligation d'éditer un Bulletin régional d'information. C'est un moyen de communication, comme l'est le site Internet du Comité Régional où régulièrement vous trouvez les infos concernant la vie régionale ou fédérale. La participation fixée pour l'an prochain à 82 € est loin de celle pratiquée par de nombreux comités.
- Qui participent aux réunions de bureau ... Le Président, le Vice-président délégué, le Trésorier, le Secrétaire Général et CTS selon leurs disponibilités, les membres du CD et les présidents de commission qui le souhaitent.
- Salaire de Mme BOSC - Compte tenu de la fonction exercée par Mme BOSC, de ses responsabilités tant au niveau du Comité Régional, que du suivi administratif et financier des formations, les membres de la Commission se sont rapprochés de la grille qui correspondait le mieux à ses compétences, son poste et à sa fonction, c'est-à-dire la grille 6, sachant que son nouveau contrat de travail (d'après la CCN du Sport) précisera que son salaire comprend l'encadrement des sélections et sa participation aux formations mises en place par la Région....

Les comptes et bilans financiers sont approuvés à l'unanimité, moins les voix de Saint Estève (5).

- Monsieur TROUQUET quitte l'Assemblée.

Remerciements à Monsieur Marcel BRITTO, Commissaire aux Comptes, qui suit avec le sérieux et la compétence que nous lui connaissons, nos affaires financières depuis une dizaine d'années et qui nous a annoncé que, désormais, c'est sa remplaçante qui assurera le suivi de nos comptes.

5. - APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2006/2007 ET DES TARIFS REGIONAUX POUR L'EXERCICE 2006/2007

par Monsieur J. OFFREDI :

- Pourquoi le budget prévisionnel 2006/2007 est-il en nette diminution par rapport à celui 2005/2006 ?

Sur la question posée par Monsieur OFFREDI :

- Le budget prévisionnel 2006/2007 est en diminution par rapport à celui 2005/2006, compte tenu des compétitions inter-régionales ou nationales qui ne se dérouleront pas dans le comité en 2007.

Le budget prévisionnel 2006/2007 et les tarifs régionaux 2006/2007 sont approuvés à l'unanimité des présents.

6. - APPROBATION DES CALENDRIERS SPORTIFS ET REGLEMENTS REGIONAUX DE NATATION, NAT. SYNCHRO & WATER POLO 2006/2007

6.1 sur les calendriers Régionaux :

Adopté à l'unanimité des présents.

6.2. sur les Règlements Sportifs

Discussion autour des inter-clubs, eu égard aux décisions prises à l'unanimité par le Comité Directeur du 14 octobre 2006 de participer obligatoirement à ces inter-clubs si votre équipe est qualifiée. A défaut participation (forfait régional), interdire tout autre engagement d'équipe de ce club (reconstitution des équipes) aux inter-clubs départementaux et si dérogation amende de 500 € par équipe y participant.

Participent à cette discussion : Loïc GARRIDO - Lionel BARNADES - Richard MARTINEZ - Anne Marie AGEL - Christian RICOME et Anne RIFF qui plaident pour un assouplissement des décisions prises, vu l'éloignement, la composition de leurs équipes ou encore le coût du séjour, déplacement ...

Monsieur Joseph BRITTO va jusqu'à proposer un système de péréquation.

Intervention de Monsieur JARROUSSE (organisateur des inter-clubs avec le MANUC) Chacun doit avoir conscience que la présence de Laure MANAUDOU et de ses collègues va créer l'évènement sportif de fin d'année.

Sont attendus :

- de 20 à 60 journalistes
- la T.V.
- plusieurs centaines de sportifs
- les dirigeants, les entraîneurs, etc...

D'ores et déjà, les services de sécurité ont été multipliés par 3 ; c'est dire l'enjeu de ces inter-clubs.

Avons-nous le droit de prendre le risque de voir inoccupés 1-2 ou 3 couloirs sur 10 ?

Essayons tous ensemble de "réussir" cet évènement qui peut en amener d'autres.

Monsieur GIRALT, Président des DFC de Sète : évoque la chance d'organiser ces Interclubs, moments privilégiés pour la communication et la promotion du sport.

Points de vue partagés et approuvés par MM. VAYEUR et LAGRAVE.

D'autre part le président signale : que chaque année et évidemment l'an dernier, des clubs (notamment des P.O.) bénéficiant d'un classement supérieur à la région ont participé après forfait régional, aux IC départementaux, impliquant la qualification d'autres clubs d'un niveau inférieur, qui se sont déplacés à Port la Nouvelle.

Entendu que mettre fin au débat en cette année particulière, se fédérer, c'est voté :

Résultat du vote pour l'adoption des règlements sportifs :

Total des votants : 147 voix - CNS St Estève 5 voix = 142 voix

Contre 25 : CN Saint Cyprien 5 - AS Saint Cyprien 3 - CN Font Romeu Cerdagne 3 - CA Pézenas 4 - CINA 2 - CNC Alès 8.

Aucune abstention et 117 voix pour l'adoption.

Les Règlements Sportifs sont adoptés par 117 voix sur 142

7. -EXAMEN DES VŒUX :

- du CN Nîmes :

Propose réduction part régionale par tranches à compter de la 300^{ème} licence

Réponse : proposition déjà proposée et non adoptée, à l'étude (Richard LAGRAVE)

- de Madame Anne-Marie AGEL :

Proposition d'une licence sportive d'un coût plus élevé que la licence traditionnelle et proposer par voie de conséquence une licence loisir à taux réduit.

Proposition soutenue par d'autres participants.

Réponse de Monsieur Dominique BAHON :

Proposition à l'étude au niveau fédéral. Seront les bases du Congrès FFN des 9 au 11 novembre 2007 à Paris.

8. - INTERVENTION DE MONSIEUR DOMINIQUE BAHON Secrétaire Général de la FFN, représentant le Président Francis LUYCE, actuellement en Chine (préparation des J.O. 2008) :

Après avoir remercié, les présents pour l'excellent déroulement de cette assemblée générale, l'intervention de Monsieur Dominique BAHON est de répondre aux différentes principales questions posées et d'apporter plus de clarté, sur la CCNS, la LOFL, le code du travail, le Cosmos, la licence, l'ERFAN, l'ETR, la formation, les équipements, le médical et la vie de l'Athlète, la labellisation et les Meetings ,... et termine par l'excellence des résultats et du fonctionnement du Comité.

9.- INTERVENTION DU PRESIDENT :

Suite à la libération des bureaux de l'Espace République, le siège du Comité Régional dans l'obligation de déménager, se situera dans l'attente de la construction de la Maison Régionale des Sports, au Parc Millénaire. Comme, lors du dernier déménagement, accord de principe est accordé au Président pour gérer cette situation. Remerciements chaleureux à Madame FRANCO, Député-Maire de Canet, à Dominique CAMUS, Présidente de Canet 66 Natation, aux membres organisateurs pour les conditions d'accueil et de convivialité dont nous avons été témoins.

10. -ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL 2007 :

L'Assemblée Générale du Comité Régional de la saison 2006/2007 se déroulera le samedi 17 ou 24 Novembre 2007, dans le Gard, lieu à proposer par le Comité Départemental du Gard.

111. - REMISE des RECOMPENSES :

La remise des récompenses s'effectuera au restaurant le MALIBU.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close l'Assemblée Générale du 04 Novembre 2009 - il est 13 h 55.

Le Secrétaire Général
Richard LAGRAVE

Le Président
Jacky VAYEUR